


# ASSEMBLEE GENERALE DU 04 DECEMBRE 2013

***Ont assisté à l'Assemblée Générale*** *:*

*Pierre PATET, Guy BRESSAN, K.RODET, Sonia KRUSKOVIC, Alain ANANOS, Sylvie SCIPION, Jacques MARSAUD, Thierry DARRIGRAND, Bruno ROMOLI, Nadine HERMAN, Geneviève ANCEL, Max BUNOD, Sandrine DELSOL, Peggy BEDNAROWICZ, Jean OUACHEE, Xavier MARCON, Yann LE BOLLOCH, Maryse MANIGOT, Philippe HAUSSMANN, Béatrice DUHEN, Valérie LECOMTE-TRIBEHOU, Armelle THIERY, Philippe GRANJEAN, Daniel BADOIL, Ana LORENZO, Jean-Pierre IMBERT, Gérard LHOMME, Frédéric PIN, Corinne DE PHILIPPIS, Daniel ZABE, Claude SORET-VIROLLE, Bruno PAULMIER, Jean-René MOREAU, Boris PETROFF, Laurence MALHERBE.*

*La présidente et les membres du bureau du Conseil d'administration de l'ADT-INET souhaitent la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont choisi d'assister à cette Assemblée Générale annuelle de l'ADT-INET, qui se déroule, il faut le rappeler en même temps que celle que nos collègues de l'AATF. Nous remercions donc tout particulièrement nos collègues membres de l'AATF d'avoir répondu présents à notre invitation.*

*Nous rappelons également que cette AG est ouverte à tous, membres de l'association mais également collègues intéressés par nos discussions.*

Site Internet : http://www.inet.asso.fr - SIREN 412 350 258 – APE : 913E
Présidente : Laurence MALHERBE – Hôtel de Ville d'Antibes Juan les pins- Cour Masséna BP 2205 06600 ANTIBES Cedex– laurence.malherbe@ville-antibes.fr
Trésorier :Cotisations /adhésion boris.petroff@free.fr 06 75 88 42 18
Secrétaire Général : Francis ASSAILLY – REMS – 2, esplanade Léo Lagrange 51100 REIMS
francis.assailly@mairie-reims.fr

## ***1 - BILAN FINANCIER DE L'ANNE 2013***

Boris PETROFF présente le bilan financier de l'année 2013 et remercie à cette occasion le travail effectué par notre collègue Francis ALVADO VINAY, qui est le garant de la bonne tenue de nos comptes annuels.

*Au total, notre association aura encaissé en 2013 près de 130 cotisations, ce qui est un chiffre stable et comparable à celui de l'année dernière.*

*Ces rentrées de cotisations sont suffisantes pour permettre à l'association de maintenir son engagement de pas recourir aux sources de financement extérieures. Cela implique de maîtriser nos dépenses, ce qui a été fait cette année, puisque les seules dépenses ont concerné la maintenance du site de l'association et le contrat de protection juridique conclu avec la GMF.*

*Il est proposé de maintenir le recours à un prestataire extérieur pour un contrat de maintenance annuel du site pour une dépense de l'ordre de 500 euros.*

*En ce qui concerne le contrat avec la GMF dont le cout annuel est de 500 euros pour une centaine d'adhérents, il est proposé de ne pas reconduire ce contrat après 2014, ou à sa date anniversaire, dans la mesure où nous n'avons enregistré aucun recours à ce contrat depuis sa souscription.*

*En ce qui concerne les autres dépenses, elle concerne pour moins de 300 euros quelques remboursements de frais de déplacements.*

*En conclusion de ce bilan financier, le solde des comptes de l'association est positif, il permet d'envisager sereinement l'année 2014.*

***En conséquence :***

***- Quitus est donné au trésorier pour les comptes de l'ADT-INET, exercice 2013***

***- Vote à l'unanimité du maintien de la cotisation à 30 euros, pour tous, actifs ou retraités.***

## ***2 - PRESENTATION DU RAPPORT MORAL***

*laurence MALHERBE présente le rapport moral 2013 de l'association, l'occasion de dresser un bilan des actions nombreuses menées par l'association cette année et de remercier celles et ceux qui ont activement participé à ce bilan.*

- ***Actions de communication de l'association***

*Il est rappelé que l'un des objectifs prioritaires de cette année était de disposer d'outils de communication institutionnels indispensables pour permettre à l'association d'avoir une visibilité dans le paysage très foisonnant des associations professionnelles !*

*Objectif atteint ! puisque depuis décembre 2012, notre association dispose d'un nouveau site internet, qui fonctionne bien, qui est alimenté régulièrement par des articles et contributions diverses, qui reflètent les engagements de l'association et qui permet aussi de relayer tout au long de l'année les prises de position des membres de l'association ou de collègues d'autres associations.*

*Au total, ce sont près de 45 articles qui ont été ainsi rédigés et qui constituent le patrimoine intellectuel de la vie de notre association, une base de données que nous devons conserver précieusement.*

*Laurence MALHERBE remercie particulièrement Claude SORET-VIROLLE pour son implication dans la mise à jour du site.*

*Il est rappelé également que nous mettons en ligne tous les comptes rendus des conseils d'administration, il y en a eu 5 en 2013, en accès libre pour tout le monde ou adhérents ou non adhérents.*

*En complément du site, nous diffusons auprès de l'ensemble des membres du fichier dont la mise à jour est assurée par Boris, remercié à cette occasion pour ce travail important, une newsletter mensuelle, qui reprend les articles du site, ainsi que les événements divers, rencontres, tribunes...bref, tout ce qui fait la vie de l'association.*

*Enfin, Boris PETROFF envoie régulièrement, environ une fois par mois, un billet d'humeur qui permet de nous maintenir en alerte et en veille sur les sujets d'actualité et de susciter chez certains d'entre nous, des réactions, discussions et donc de susciter les débats, dans un esprit de bienveillance réciproque. C'est cela aussi l'ADT-INET, des partages et des échanges de point de vue !*

- ***Relations avec l'INET***

*Nous avons poursuivi notre action pour resserrer les liens entre l'association et la Direction de l'ADT-INET.*

*Une rendez-vous a été organisé début juin avec Jean-Marc LEGRAND afin de lui présenter les actions de l'association en lui rappelant l'intérêt que nos adhérents portent au maintien au sein de l'établissement des cycles long de management et plus généralement de notre attachement à la formation continue des cadres et pas seulement des cadres A+.*

*Notre association a également été auditionnée le 20 septembre par l'équipe de Direction Générale du CNFPT et en présence des autres associations professionnelles, dans le cadre du “projet INET 2020”.*

*A cette occasion, nous avons remis au Directeur Général du CNFPT, une contribution, celle de l'ADT-INET, à laquelle tous les membres du CA ont été invités à participer.*

*Cette contribution est pour notre association une façon d'inscrire le projet de l'INET et des compétences attendues des cadres dirigeants dans un contexte plus général, sociétal, économique, institutionnel, environnemental...pour un management humain durable.*

*Cette contribution a été très appréciée par la DG du CNFPT et au-delà même (cf le témoignage de Geneviève ANCEL sur l'intérêt de ce document auprès des membres de l'AATF à l'occasion d'une réunion de la section régionale).*

- ***Travail d'actualisation des valeurs de l'ADT-INET***

*La rédaction de cette contribution s'inscrit dans un projet plus global d'actualisation de la charte des valeurs de l'ADT-INET, qu'il conviendra de continuer à mener auprès de l'ensemble des adhérents, afin de proposer à l'AG de 2014, un document plus élaboré.*

***Après discussion, il est proposé d'adopter d'ores et déjà cette contribution, qui comporte 10 recommandations et qui vient conforter les engagements des statuts de l'association notamment en ce qui concerne les valeurs du dirigeant territorial, et ainsi compléter la motion adoptée en 2007.***

*Ce document constitue davantage une posture du dirigeant territorial, un état d'esprit, plus qu'un mode d'emploi à appliquer.*

- ***Les événements organisés en 2013***

*Cette année a été riche en événements, fruits de différents partenariats engagés par l'ADT-INET.*

*Le premier concerne le partenariat lancé avec l'ISM de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, qui est en charge du Master de Management Territorial, qui permet aux stagiaires du CSM de disposer à l'issue de leur formation d'un Master en Management.*

*L'ADT-INET a souhaité développer un partenariat avec l'ISM, en s'associant à l'organisation d'un symposium annuel qui permet de croiser les enseignements des*

*chercheurs en management public avec les pratiques professionnelles des dirigeants territoriaux.*

*La première édition de ce Symposium s'est tenue en février 2013 sur le thème de la "coopétition".*

*L'ISM et l'ADT-INET ont décidé de pérenniser cette rencontre et d'organiser le 06 février 2014, la 2ème édition de ce symposium sur un autre thème d'actualité "pour un management social et solidaire", en faisant se rencontrer les modes de gouvernances de l'ESS et ceux des institutions territoriales.*

*Nous avons également organisé, sous l'impulsion de Claude SORET-VIROLLE, une rencontre partenariale dans les locaux de la Gazette des Communes, avec l'AATF et le SNDGCT sur une thématique managériale à destination des dirigeants franciliens "Pour un Grand Pari(s) du Management". Cette rencontre, bien relayé dans la presse territoriale, a été l'occasion d'échanger entre associations professionnelles et donc de créer des liens et de nouveaux partenariats.*

*Enfin, n'oublions pas que l'ADT-INET a co-organisé avec le SNDGCT, un atelier aux ETS sur le thème de l'innovation participative qui se tient le lendemain de notre AG.*

## ***3 - LES PROJETS POUR 2014***

*- Poursuivre les actions dans le domaine de la communication : améliorations du site internet, mise à jour avec des contributions des adhérents, qu'il convient de solliciter à cette occasion*

*- Poursuivre l'organisation d'événements partenariaux : Symposium avec l'ISM, organisation de 2 rencontres partenariales, une à Paris et l'autre en province, en invitant par exemple des auteurs, proposer un atelier aux ETS...*

*- Poursuivre la réflexion sur les valeurs de l'Association à débattre lors de la prochaine AG annuelle.*

*- Préparer le renouvellement du Conseil d'administration. La Présidente fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat à cette occasion. Néanmoins, compte tenu de la tenue en mars 2014 des élections municipales, il est proposé de décaler le renouvellement du CA à l'automne 2014, afin de laisser un peu de temps pour organiser cette "succession".*

***Les participants à l'AG adoptent le report à l'automne 2014 du renouvellement du Conseil d'administration de l'ADT-INET***

*- Participer activement aux travaux relatifs à la mise en place du nouvel examen d'administrateur territorial.*

*L'AG a longuement débattu des conditions dans lesquelles pourrait s'organiser le prochain examen professionnel d'administrateur, assorti de la suppression de la promotion interne.*

*Des critiques : c'est un concours et non un examen, car le nombre de postes ouverts sera limité à 70% du nombre de postes ouverts au concours (externe/interne), pas de lisibilité sur les conditions de l'admissibilité à l'oral, désaississement des élus de la pssibilité de choisir et promouvoir leurs collaborateurs, le seul grade non ouvert à la promotion interne,*

*Mais aussi un espoir légitime que suscite ce texte pour les collègues attachés n'exerçant pas dans des collectivités susceptibles de recruter (et donc promouvoir) des administrateurs.*

***L'AG se prononce pour la suppression du quota (de 70% des postes ouverts à concours) et l'inscription sur une liste d'aptitude de collègues promouvables pour tous les lauréats de cet examen.***

*L'ADT-INET participera (à l'invitation du CNFPT) aux réunions sur l'organisation de cet examen et notamment à l'élaboration d'une grille de critères de sélection sur dossier.*

*Claude SORET-VIROLLE et Bruno ROMOLI représenteront l'association lors de ces réunions.*

*Enfin, avant de clore cette Assemblée Générale riche en débats et échanges, Boris nous rappelle l'organisation du 16ème MARATHORIAL qui se déroulera le 07 septembre 2014 !*

***pour plus d'informations sur ce rendez-vous et sur toute l'actualité de l'association, rendez-vous sur notre site internet http://www.adtinet.fr/***

*L'Assemblée Générale est levée à 19 h 30*